BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Decès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Jacob Fenderson à Cora Dupart; Robert D. Maxent à Marie Tujague; Ed. J. Meyer à Veronica Kuebel; James B. Richelle à Pauline Ruiz; Chas Pepper à Lena Young; Wm J. Fischer à Lulu E. Crammer; Anthony Forestieri à Rosa Imbrogugio; John A. Smith à Marguerite Beck; Samuel Clay à Edna Dixon.

NAISSANCES

Mmes Phil E. Selle, une fille; Peter Bagahman, un garçon; Anthony Canona, une fille; Wm F. Casben, un garçon; Preston Field, une fille; S. Lewis, une fille; Aug C. Lange, un garçon; Louis Thiel, une fille.

DECES.

Antonio Lacone, 79 ans, Gulfport, Miss; Terence J. Dorcy, 40 ans, 343 Passage de la Bourse; Edw C. Passmore, 62 ans, 3041 Clara; Claire Rogers, 4 ans, Hôpital de Charité; Luke T. Fleming, 55 ans, 1357 St Thomas; Fred R. Rawlings, 57 ans, Poydras et Franklin; David P. Miller, 54 ans, Hôpital de Charité; Mme Geo. V. Fuchs, 41 ans, 914 Clouet; Auguste Lesin, 31 ans, Hôpital de la Marine; Wm Puddy, 45 ans, Hôpital de Charité; Mary A. Decaux, 67 ans, Galveston, Texas; Gertrude Ellis, 1 mois, Market et Peters; Angelo Monier, 48 ans, 4212 Homer; Henry Sanders, 47 ans, 2912 Washington; Edw. Shields, Jr, 39 ans, 1732 Erato; Beatrice R. Mayeurs, 9 jours, 4330 Bienville; Marie A. Petit, 2 ans, 1222 Colombus.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

John Cook vs New Salem Baptist Church, réclamation de $159,55

Mercier Realty & Investment Co vs Vve F. T. Copp, procès exécutif de $100.

Mme Kate Kaufman vs N. O. Ry & Light Co, action en dommages de $10,000

Rosie Pierson vs son époux, demande de divorce.

Fulton Bag & Cotton Mills vs Illinois Central R. R. Co, réclamation de $791,[illegible]

Successions ouvertes

Theodore Arnemann, Anna Petit.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Wm Boydill, Geo Havard, actes de violence; John Crump, attaque à main armée; Rebecca Ory, menaces; Buster Wharton, Oscar Green, Ed. Randolph, Ed. Johnson, jeux illicites; Geo Gardiner, Geo Havard, attaque et blessure.

Acquittés.

Robt Ester, actes de violence; Sam Adlin, attaque à main armée; Ike Johnson, B. Wardon, actes de violence

Envoyé devant la Cour Criminelle

Frank Hardy, violation de l'acte 54 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Vve François Fuloran à Matteo LaNasa, terrain, Espinade, Royale Bourbon et Quartier, $5,[illegible].

Andrew H. Subat à American Homestead Co., 2 portions, Prieur, Lafarpe, Columbus et Johnson, $3,[illegible].

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $3.000.

Mme Edward Reggie à Enela Courville, portion, Hôpital, Barracks, Bourgogne et Dauphine, $4.500

John E. King et als à Sixth District Bldg & Loan Assn., 2 terrains, Valmont, Plaquemine, Léontine et Chestnut, $2.500

L'acquéreur à Chas E. Bennett, même terrain, $3.000.

Fernando Puig à Joseph Luminet, terrain, St Philippe, Claiborne, Robertson et Dumaine, $2.550

Chas Lassere et als à Jean Dorignac, terrain, Laharpe, Dorgenois, Columbus et Rochebleave, $900.

Isaac B. Rennyson à Suburban Bldg and Loan Ass'n, terrain, Dumaine, St-Philippe, Lopez et Rendon, $1.200.

L'acquéreur à Louis F. Bischof, même propriété, $1.200

FAITS DIVERS.

Conférence du colonel Watterson.

De grands préparatifs sont faits pour la réception du colonel Henry E. Watterson, de Louisville, Ky, qui arrivera à la Nouvelle-Orléans le 21 décembre, et donnera le même soir une intéressante conférence sous les auspices de l'Union Progressiste.

M. Watterson est l'un des publicistes et conférenciers les mieux connus aux Etats-Unis. Il traitera comme sujet "Les Traités d'Arbitrage" et il y aura sans doute foule pour l'entendre.

Le comité suivant a été chargé de recevoir le colonel Watterson à son arrivée:

MM. J. M. Thomson, président; D. D. Moore, vice-président; Harry McEnerny, Armand Capdevielle, T. E. Davis, Ashton Phelps, Robert Ewing, Norman Walker, J. Walker Ross, Marshall Ballard, L. E. Bentley et John Dymond.

Un autre comité, composé comme suit, a été chargé d'organiser la conférence:

MM. Pearl Wight, président; Dr E. B. Craighead, vice-président; E. J. Glenny, A. F. Leonhardt, J. C. Murphy, Edward Wisner, Harold W. Newman, W. B. Thompson, Philip Werlein, Walter F. Jalincke, W. O. Hart, E. A. Carrère, R. M. Walmsley et W. A. Kernaghan.

HOTEL DE VILLE.

La commission du feu et de l'éclairage du Conseil Municipal après une courte discussion à sa séance d'hier, a rapporté favorablement l'ordonnance Killeen, prolongeant de cinq ans la concession accordée au syndicat Busch-Everett, pour amener du gaz naturel à la Nouvelle Orleans

Cette ordonnance a immédiatement été transmise au Conseil qui a son tour la soumettra à la Commission des Franchises.

Assistaient à la séance les conseillers Killeen, Green, Robin, Graham et Humphries.

Pour les pauvres.

Depuis le commencement de la mauvaise saison le comité des Associations charitables de notre ville est débordé par les demandes de secours et se voit contraint de faire appel à la générosité du public, particulièrement à l'approche des fêtes de Noel et de Nouvel An où il est nécessaire de faire entrer un peu de joie et de bien-être au foyer des déshérités.

Le comité sera reconnaissant pour tous les dons, en argent ou en nature, qui lui seront remis et se chargera de les distribuer parmi les indigents.

Ces dons sont reçus par le trésorier de l'Association, chambre 29, Hotel de Ville.

VOL.

Des voleurs ont brisé la vitrine du magasin de l'Atlantic and Pacific Tea Company, 203a rue Magasin, dans la nuit de lundi à mardi, et en ont enlevé des marchandises représentant une valeur de cinquante dollars.

Le vol a été découvert par le gérant, M. F. S. Kenny, mardi matin à l'ouverture du magasin.

Grave accusation contre une sage-femme et un avocat.

Des affidavits ont été formulés hier matin à la Première Cour criminelle de Cité, contre Mme Edgar Pennington, une sage-femme et Joseph A. Casey, un avocat, prévenus tous deux de s'être livré à une opération criminelle sur la personne d'une jeune fille, Mlle Cecile Mooney, domiciliée 3622 rue du Canal.

La femme Pennington a été arrêtée dans la matinée et a immédiatement comparu en audience préliminaire.

Elle a plaidé non coupable et le juge a fixé sa caution à $2.500. Casey n'a pas encore été arrêté et les détectives lancés à sa recherche sont d'avis qu'il a dû quitter la ville.

Les affidavits portent que Mlle Casey a été soumise à deux opérations criminelles, la première au mois de février, la seconde mercredi dernier. Cette dernière a failli coûter la vie à la jeune femme dont l'état à l'heure actuelle est encore très inquiétant

Procès en dommages.

Un procès en dommages de $10.000 a été intenté hier à la New Orleans Railway Company par Mme Kate Kaufman, épouse de John J. Hawkins.

La demanderesse déclare que le 23 octobre dernier au moment où elle descendait d'un car de la ligne Napoleon Avenue, elle a été blessée par la faute du conducteur qui a donné le signal du départ avant qu'elle eut mis le pied à terre.

Mordues par un chien enragé.

Sept personnes de Baton Rouge, qui ont été mordues ces jours derniers par un chien que l'on croit enragé sont arrivées hier à la Nouvelle-Orléans pour suivre le traitement Pasteur à l'Hôpital de Charité.

Les malades sont: James W. Tucker, Hubert Perry, Nancy Rowe, Hattie Harris, Mme L. K. Miller, Janet Lewis et Edna Evans.

Soirée à l'Athénæum.

Mme Poude-Clarell, ancienne contralto de la troupe de l'Opéra Français, se fera entendre ce soir à l'Athénæum pendant la Fête Italienne, donnée au bénéfice de l'Hôpital de Charité

Cette artiste qui a chanté sur plusieurs scènes européennes interprétera quelques airs de grand opéra.

Hier soir c'était Fête Irlandaise à l'Athénæum et comme pour la Soirée Française la salle était comble et la recette a été des meilleures.

EXPLOSION.

Du gaz d'éclairage, provenant d'une fuite, qui s'était accumulé dans un tuyau d'égout, a fait explosion hier soir à l'angle des rues Toulouse et Alexandre, causant des dommages considérables aux divers conduits souterrains.

Le procès des frères Canton

Le procès des frères René et Lucien Canton, accusés du meurtre de M. Edgar H. Farrar, jeune, qui devait commencer hier devant la cour criminelle de district, a été renvoyé à aujourd'hui par suite d'une légère indisposition de l'avocat de la défense, M. H. N. Gauthier.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

DECES.

FAUCON. Décédé mardi, 12 décembre à 3:10 heures p. m. Agé de 53 ans et 4 mois PAUL V. FAUCON époux d'Amélie Kerbool, natif de France et résidant de cette ville depuis plus de 35 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi 13 décembre 1911 à 3:30 heures p. m. Le convoi partira de la résidence de son gendre E. E. Nacar, No 1610 rue Nord Claiborne près St Bernard.

Enterrement au cimetière St Louis No 3, rue de l'Esplanade.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Décédé mardi, le 12 décembre 1911 à 3:10 heures P. M. âgé de 53 ans et 4 mois le Sociétaire PAUL V. FAUCON natif de France. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, le 13 décembre, à 3.30 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1610 rue Nd Claiborne, près St-Bernard.

Le Président
J. M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire J. DE LAAGE.
13 déc—1f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

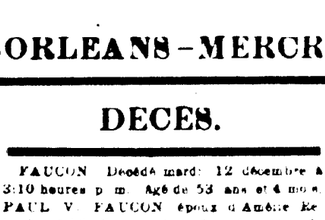

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

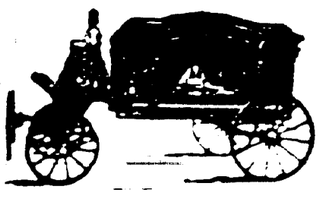

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK 405

DIVIDENDE.

Les liquidateurs de la PEOPLES BANK & TRUST CO. en liquidation ont ce jour déclaré un dividende de Dix ($10.00) dollars par actions sur le montant dudit stock qui sera payé à la date du 23 décembre 1911, ou après, sur présentation des certificats d'actions.

Tous dividendes assignés seront payés directement au représentant légal au Bureau de W. MORGAN GURLEY, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans Lne.

W. MORGAN GURLEY.
J. B. LEVERT
EMILE LEGENDRE
Liquidateurs.
13 déc—1 f

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. B. LANDRY,
Surintendant.
17oct

ACHETEZ-VENDEZ-LOUEZ
PROPRIETES MAISONS MEUBLEES
J. G. DENIS
FONDS DE COMMERCE TOUJOURS
427 MARKET BLDG

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mercredi et Samedi à 2.
PRIX: Matinée 25 à 1.00; Soirée 25 à 1.50
GENEVIEVE HARRIS Présente
THE COUNTRY BOY
Un Portrait Rare de la Grande Vie Rurale
Semaine Prochaine: Richard Carle
12 déc—5f

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi, et Samedi à 2.
PRIX: Matinée 15, 25, 35c; Soirée 15, 25, 50, 75c
Drame Romantique Australien de DELLA CLARKE
THE WHITE SQUAW
Semaine Prochaine: Alice Mansfield
12 déc—5f

THEATRE DE L'OPERA
HUGUES LAFOLLE Directeur
JEUDI, 14 DEC. A 8 P. M.
Souscription No 54
Pour la dernière fois cette saison
"LA BOHEME"
Samedi soir: LA FAVORITE
Avec Mme Pierens, comme Leonore
PRIX: Soirée Exceptée Gala, 50c à 3.00; Matinée et Dimanche Soirée Prix Populaires, 25c à 1.00
Bureau de Contrôle Ouvert de 10 à 5 au Magasin de Musique de Werlein, 605 rue du Carondelet
13 déc—2f

DAUPHINE CE SOIR ET DEMAIN
Mat. Samedi Seulement
PRIX: Orchestre 3.00 et 4.00; Secondes 50, 2.00 et 2.50; Galerie 1.00; Loges 5.00
HENRY W. SAVAGE Présente le
Grand Opéra de Puccini
"THE GIRL OF THE GOLDEN WEST"
En Anglais
La Plus Splendide Production de Grand Opéra Jamais Offerte Ici
Changement de Distribution à Chaque Représentation
12 déc—5f

Orpheum
Phone Main 4200
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinée 10 à 50c; Soirée 10 à 75c
HONOR AMONG THIEVES;
SIMONE DE BERYL
NANA
CLIFFORD WALKER
GORDON ET MARY
ALMA YOULIN
COLE DELOSME
ORCHESTRE AUGMENTE
VUES MOUVANTES
12 déc—5f

LISTE DES FRANÇAIS
Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,
Famille d'Augereau.
oct—190[illegible]

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5&10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

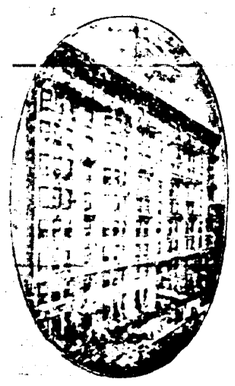

KING EDWARD HOTEL
(HOTEL DU ROI EDOUARD)
—A—
NEW YORK
145 à 155 W. 47th St.
A toucher de Broadway.
"Le véritable Cœur de New York."
350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.
TOUS LES AGREMENTS MODERNES.
Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPECIAUX POUR L'ETÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Au soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE
MEUBLES DE BUREAU, COMPTOIRS COURANTS
Vente de Rebouteur
Centre Américain [illegible]
No [illegible] Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau [illegible] rue Carondelet—MARDI, le 26 décembre 1911, à 10:30 [illegible] midi et demie, [illegible] étage de la Vente Salle [illegible] Cour Civile de District [illegible] Paroisse d'Orléans [illegible] Comptoirs Courants [illegible] taire enregistré.
Conditions: Comptant.
7 déc—7 10 17 1[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE
UN JOLI COTTAGE SIMPLE
2033 rue Fern
Entre les rues Panola et Spruce.
Succession de Mme Pauline C. Smith épouse de James L. Brooks.
No 94 270—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans
PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, [illegible] faire la propriété ci-dessous décrite à savoir:
1. Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont érigées dans le Septième District de cette ville, désigné comme terrain 14 dans [illegible] No 2003 nouveau numéro 240, borné par les rues Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Hublemen), Panola (anciennement Cypress) et Burdette, et ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot 13 [illegible] ces rues Fern et Panola, [illegible] sont désignées par le No 2003 rue Fern et comprend un cottage en bois, toiture en ardoises, ayant 5 chambres, bain, etc.
2. Un lot de meubles de ménage.
Conditions—Pour les meubles, comptant. Pour la propriété immobilière—1/3 on plus comptant, la balance, s'il y en a, à crédit de un an, à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et 1er ou de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement du billet à maturité et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur au profit du porteur du billet et l'acquéreur assumant en sus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1912. Dix pour cent au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 nov—25 26—déc 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DU REV. THOMAS COLUMBUS
No 97.417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 décembre 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, daté du 23 novembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1. Un intérêt indivis de deux tiers dans et à deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville et connues comme lots Nos 10 et 11 de l'îlet No 736 borné par les rues Scott, Cortez, D'Hémécourt et Baudin, et mesurant chacun 24 pieds 7 pouces, 1 ligne de face à la rue Cortez sur 100 pieds de profondeur étant aussi désignés par les Nos 531-533 rue S. Cortez.
2. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet 736, connus comme lots 6 et 7 borné par les rues Cortez, Scott, D'Hémécourt et Baudin, lesdits lots étant contigus et mesurant chacun 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Cortez sur 123 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désignés par les Nos 519-521 et 523 rue S. Cortez.
3. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 712 borné par les rues Télémachus, Genois, Baudin et Banks, désigné comme lot 10 et mesurant 34 pieds, 6 pouces, 6 lignes de face à la rue Télémachus, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles, [illegible] Nos 418 et 420 rue Télémachus.
4. Un lot d'effets mobiliers, meubles, etc.
Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant. Pour la propriété foncière, 1/3 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an et à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être établie par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et 1er ou de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté; 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas où le billet serait pas payé à maturité, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.
25nov—25 26—déc 3 10 17 24 26

perspectives dorées que son esprit évoquait.

"Allons, rentrons à Paris. La lutte est terminée; la victoire est à nous. Allons en jouir sans délai!

Il monta dans la voiture, fit prendre place à Livet à côté de lui et il donna l'ordre au chauffeur d'accélérer l'allure. La forêt était déserte. Les voyageurs pourraient se griser de vitesse sans danger.

La route filait entre de beaux ombrages, et, par les allées transversales, on apercevait la masse profonde des bois, entre-coupée de clairières et de nappes d'eau.

La folie de la course de l'auto rapide ne troublait pas la paix des choses.

C'était partout un recueillement impressionnant et une splendeur de végétation, éblouissante sous le chaud soleil de l'été.

Mais ni Livet ni Dormeuil n'y prenaient garde, l'esprit occupé d'autres objets.

—Je n'ai plus rien à craindre, se répétait Maurice avec une joie presque enfantine, un peu semblable à celle du forçat prématurément libéré.

"Je ne vois plus aucun obstacle sur ma route, rien qui puisse m'arrêter.

Et, en effet, il avait beau chercher, il n'apercevait plus aucun danger.

Cependant, comme l'animal sauvage, qui n'est jamais en pleine sécurité et qui flaire de très loin le piège où l'ennemi qui le dévorera, il se creusait l'esprit pour découvrir d'où pourrait venir une nouvelle attaque.

Mais il ne trouvait rien, et il se répétait sans jamais se lasser:

—L'avenir m'appartient!

Puis, se tournant vers son complice, il ajoutait:

—Ah! que la vie est belle et qu'il fait bon vivre, mon vieux Livet!

Aucun pressentiment ne l'avertissait qu'une femme viendrait, qui peut-être vengerait les autres et il ne pouvait pas se douter, que déjà, dans l'ombre de la fabrique, cette femme le guettait, aiguisant ses griffes et les cachant comme une chatte dans l'épais velours de ses pattes, en attendant l'heure où elle pourrait d'un bond se jeter sur lui.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIEME PARTIE

LE RÊVE DE SIDONIE

I

Sidonie était très superstitieuse.

Elle croyait aux cartes et, le soir, à la lumière, elle les battait religieusement. Elle les aimantait de ses désirs et ils venaient s'y refléter tout naturellement.

Tantôt, les cartes l'éblouissaient de promesses d'amour et d'argent, tantôt elles l'effrayaient de pronostics de catastrophes imprévues.

Dans les grandes circonstances, les cartes ne lui suffisaient pas. Elle allait consulter une vraie voyante, une de ces femmes extraordinaires qui affirment connaître le passé et lisent dans l'avenir comme dans un livre.

La femme de Théodore avait donné jadis toute sa confiance à une somnambule extralucide de Montmartre. Mais cette somnambule était morte, et depuis Sidonie n'avait plus eu l'occasion de retourner chez aucune adepte des sciences occultes et de la magie.

L'assassinat de M. Verdurel et les événements qui suivirent lui fournirent des motifs plus que suffisants de faire appel à la science d'une tireuse de cartes de profession ou d'une émule de mademoiselle Normand.

Sidonie était inquiète et nerveuse au point de perdre le sommeil.

Elle ne faisait plus retentir son étroit logis des éclats de sa gaieté sauvage, ni de ses colères fulgurantes de bohémienne au sang noir.

L'œil ardent et la bouche serrée elle méditait....

Les événements accomplis auraient-ils une conséquence sur sa propre destinée? Et dans le cas de l'affirmative une conséquence heureuse ou malheureuse?

Le rôle que Théodore avait joué la nuit du crime, le silence qu'il avait gardé le lendemain pouvaient lui nuire, pouvaient même le perdre.

Ne finirait-il pas par être soupçonné? Et s'il était soupçonné, comment se défendrait-il? Ses accusateurs auraient beau jeu pour lui dire:

—Vous auriez parlé, si vous aviez en la conscience tranquille.

Certes Sidonie n'avait pour son mari aucune affection. Mais son sort était lié au sien. S'il sombrait, elle serait entraînée dans sa chute.

Elle vécut pendant deux jours dans de mortelles angoisses, et le troisième, n'y tenant plus, elle alla consulter madame Lorenzo, une voyante extralucide, qui jouissait alors d'une vogue extraordinaire dans tout le quartier Montparnasse.

La somnambule la rassura pleinement. Elle lui affirma qu'il ne résulterait rien de fâcheux pour elle des événements auxquels Sidonie avait simplement fait allusion.

Au contraire. Avec philosophie et mystère la voyante déclara qu'on prend souvent pour un mal ce qui est un bien, et que des fois c'est le bonheur qui arrive lorsqu'on attend le malheur.

Rassurée par cette prophétie, Sidonie était rentrée chez elle plus tranquille.

Et comme la prédiction de la voyante s'était réalisée, elle avait conçu une grande admiration pour sa science magique.

Quand les Bernard eurent quitté Paris, un rêve qu'elle avait vaguement formé, sans oser se l'avouer, commença à prendre corps dans son esprit.

Avec quelle joie elle les avait vus partir! Avec quelle joie elle avait vu la coquette demeure se vider de tous ses meubles douillets et gracieux, comme un pauvre nid balancé sur la branche par la tempête perd son duvet bientôt dispersé par le vent.

Eux partis, on avait refermé les portes et les volets du petit hôtel, et Sidonie souvent relevait son rideau et regardait fixement la jolie façade, avec un air de convoitise implacable.

Entrer là en maîtresse, c'était son but et son idée fixe.

Il ne lui suffisait plus d'avoir vu chasser sa rivale, cette douce Lina. Il lui fallait la remplacer.

Quel orgueil, si elle, l'humble Sidonie, elle pouvait jouer à la dame et s'installer dans ce beau salon! Quelle joie si elle pouvait humilier toute la fabrique, étaler son triomphe aux yeux de tous ceux qui avaient connu sa disgrâce et sa misère!

Et pourquoi pas?

Est-ce que Lina n'avait pas été autrefois une simple ouvrière dans cette même fabrique?

Est-ce que Jean Bernard lui-même n'y avait pas travaillé, au début, dans un rang inférieur à celui de Théodore?

Et vingt fois par jour elle se posait la question:

—Comment faire pour entrer dans ce petit hôtel?

Et elle cherchait la réponse dans sa tête et dans les cartes.

N'y tenant plus, un jour, elle alla gravement la demander à l'oracle du quartier Montparnasse, à cette Olélia Lorenzo dont l'attitude et les paroles avaient fait sur elle une si forte impression.

La voyante habitait rue de la Gaîté, non loin de la gare Montparnasse, au second étage d'une maison très correcte.

Les visiteurs étaient introduits par une bonne dans un salon d'attente, sobrement meublé, où, sur les murs, s'étalaient des diplômes encadrés d'or.

Sidonie attendit quelques minutes, en proie à une véritable anxiété.

Bientôt la bonne rentra dans le salon.

C'était une femme d'âge, l'air imposant, plutôt un secrétaire ou un collaborateur qu'une bonne.

—Vous connaissez l'usage, fit-elle d'un air aimable.

Et Sidonie prit dans sa poche son porte monnaie. Elle en tira une pièce de dix francs et la lui tendit.

—C'est vingt francs, murmura la vieille femme.

—Je croyais dix....

—Oh! non, madame! C'est vingt francs pour tout le monde.

Sidonie ne put retenir une grimace, mais elle s'exécuta.

Dame, elle n'était pas riche. C'était une somme pour elle que vingt francs. Mais elle se dit aussitôt que connaître l'avenir n'a pas de prix et que vingt francs étaient une misère en comparaison du service qu'elle attendait de Olélia Lorenzo.

La bonne l'introduisit dans le salon où se trouvait la devineresse.

Le mobilier était en acajou rococo. Sur la cheminée, une pendule empire à colonnettes en marbre blanc; sur le secrétaire, des vases dorés et quelques photographies, hommages de gratitude de personnages plus ou moins authentiques.

La fenêtre était entièrement masquée par des rideaux de tulle et de mousseline. On y voyait à peine dans le sanctuaire de la magicienne.

Enfoncée dans un immense fauteuil, les mains posées à plat sur sa robe de soie de couleur fauve, la voyante dormait du sommeil magnétique.

C'était une belle et grande femme d'un type italien très prononcé, sans rides et sans âge.

A continuer